



ACADÉMIE DE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE
RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Cayenne, le 18 mars 2022

A

DEC-2
DIVISION DES
EXAMENS &
CONCOURS

Affaire suivie par :
Trécy DIOMAR-HALIAR
Référence

Téléphone
05 94 27 21 88

Courriel
Trécy.diomar-haliar
@ac-guyane.fr

B.P. 6011
97306 CAYENNE Cédex

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements adjoints,
Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux
formations professionnelles et technologiques

Objet : Circulaire d'organisation académique du brevet technicien supérieur
« **COMPTABILITE ET GESTION** » - Session 2022

Références :

- Arrêté du 29 avril 2019 portant définition et fixant les conditions de délivrance du **BTS Comptabilité et Gestion** ;
- Charte de déontologie des examens du 4 février 2012

PJ :

- Calendrier des épreuves écrites ... **Annexe I**
- Calendrier des épreuves orales de langues vivantes ... **Annexe II**
- Organisation des épreuves orales ... **Annexe III**
- Organisation des épreuves pratiques professionnelles... **Annexe IV**
- Correction des épreuves écrites ... **Annexe V**
- Délibération – jury final ... **Annexe VI**

**CIRCULAIRE ACADEMIQUE DU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
« COMPTABILITÉ ET GESTION »
SESSION 2022**

L'Académie de la Guyane est autonome pour la session 2022 en ce qui concerne l'organisation, les corrections et la délibération du jury final du BTS Comptabilité et Gestion.

Dans ce cadre, vous trouverez ci-après des éléments d'organisation qui complètent le référentiel du diplôme.

COMMISSION D'ENTENTE NATIONALE

Épreuve E3 – Culture économique, juridique et managériale

Lundi 23 mai 2022 en visioconférence

***Le nom du professeur désigné devra être communiqué à :**
Darie-Anne.Simon@siec-education.fr au plus tard le 8 avril 2022

RÉUNION DE CONCERTATION

Épreuve E41 – Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales

Lundi 23 mai 2022 au SIEC à partir de 8h30

Mme Monique VIGUIÉ du LGT Félix Eboué

*Le nom du professeur doit être communiqué à la DEC de l'académie de Limoges : dec-bts@ac-limoges.fr avant le vendredi 8 avril 2022 au plus tard.

I. ORGANISATION DE L'EXAMEN

• EFFECTIFS ACADEMIE GUYANE

INDIVIDUELS GUYANE	4
FORMATION A DISTANCE	3
CFA – CCI GUYANE	12
LGT G.MONNERVILLE	16
LGT FELIX ÉBOUÉ	33
TOTAL	68

• CENTRES D'EXAMENS

Les centres d'examen sont ouverts en 2022 dans les lycées généraux et technologiques qui dispensent un enseignement préparant à la spécialité du Brevet de Technicien Supérieur Comptabilité et Gestion.

Les candidats individuels et des centres de formation, non habilités à la pratique du CCF, subiront les épreuves, dans un établissement public centre d'examen.

Epreuves écrites	LGT F.EBOUE / LGT G.MONNERVILLE
Epreuves orales LV	LGT F.EBOUE / LGT G.MONNERVILLE
Epreuves orales et professionnelles	LGT F.EBOUE / LGT G.MONNERVILLE
Correction des épreuves écrites	SANTORIN (EN LIGNE)

• CALENDRIER

Les épreuves écrites de la session 2022 du BTS CG débuteront le lundi 16 mai 2022 conformément au calendrier national établi et conformément aux recommandations.

Chacune des situations d'évaluation en cours de formation se déroule à un moment choisi par l'enseignant ou le formateur, en fonction du niveau atteint par le candidat.

Les dates des épreuves ponctuelles sont laissées à l'initiative du recteur d'académie à l'exception des épreuves communes qui sont définies selon un calendrier national préétabli.

Un listing des coordonnées de professionnels des spécialités relatif au BTS CG devra être transmis à la Division des Examens et Concours de l'Académie de la Guyane.

- **Notes et appréciation des correcteurs et interrogateurs**

Les interrogateurs et correcteurs appliqueront strictement les principes énoncés dans la « Charte de déontologie des examens » : neutralité, objectivité, probité, confidentialité, égalité de traitement des candidats.

Cette charte constitue un document de référence et doit faire chaque fois que possible, l'objet d'une très large diffusion vers les examinateurs et centres.

La notation et l'appréciation fournies par les correcteurs et/ou les interrogateurs sont des éléments déterminants et éclairants tant pour le jury que pour les candidats.

En conséquence, il est demandé et attendu des correcteurs et des interrogateurs :

- De faire apparaître les éléments d'appréciation à l'emplacement réservé à cet effet ;
- De proscrire toute appréciation non liée à l'évaluation d'une connaissance ou d'une compétence dans le domaine évalué ;
- De compléter la note – en particulier lorsque celle-ci est en dessous de la moyenne-d'une appréciation littérale explicite et en rapport ;
- De renseigner et compléter toutes les rubriques des grilles de notation.

Les fiches ou grilles de notation dûment renseignées seront remises, après les épreuves, au(x) centre(s) de corrections et de délibération.

- **LIVRETS SCOLAIRES**

Les livrets scolaires devront être conformes au modèle préétabli (voir circulaire nationale en annexe II.2). Ils seront complétés dans les établissements conformément aux instructions figurant dans la circulaire nationale.

Les livrets scolaires des candidats, devront être transmis le Lundi 13 juin 2022 directement au Lycée Gaston Monnerville – dernier délai.

- **ORGANISATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION**

La délibération du jury final aura lieu **le Mercredi 29 juin 2022 à 9h** au lycée Gaston Monnerville de Kourou.

Le Président de Jury est *Mr Donald FOLIWE, IA-IPR Eco-gestion.*

***Mentions spécifiques :** Eu égard à la situation sanitaire, les visioconférences seront privilégiées lorsque cela sera nécessaire.

- **PAPETERIE – MATÉRIELS AUTORISÉS**

Afin de garantir l'anonymat, le papier de composition modèle Éducation nationale de copies CYCLADES « CCYC : DNE SANTORIN » sera impérativement utilisé par tous les candidats et pour **toutes les épreuves écrites**, par toutes les académies – **dématérialisation pour mise à disposition sur SANTORIN.**

Ce modèle national de copies CYCLADES devra impérativement être utilisé pour les épreuves dématérialisées.

Les annexes à rendre avec la copie seront au format A4. Elles devront être numérotées par le candidat et agrafées par le surveillant, au bas de la copie lors de sa remise.

Les copies « CCYC : DNE SANTORIN » seront scannées en établissement afin d'être mis à disposition sur SANTORIN dès la fin des épreuves écrites.

Les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ou avec mémoire alphanumérique mais avec écran graphique disposant d'une fonctionnalité « mode examen » sont autorisées et devront être activées le jour des épreuves conformément à la circulaire n°2015-178 du 01 octobre 2015.

II. INSTRUCTIONS RELATIVES AUX MODALITÉS DE CORRECTION ET DEROULEMENT DES ÉPREUVES

• **Suivi de la qualité des travaux des commissions d'évaluation**

Pour chacune des épreuves ou sous-épreuves ponctuelles orales et pratiques, une réunion d'entente sera organisée avant le début des corrections ou interrogation. Elle sera animée par un président désigné par l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional en charge de la spécialité.

Une réunion d'harmonisation, dont la date sera fixée par le recteur, se tiendra sous la responsabilité de l'IA-IPR et **permettra de contrôler**, pour chacun des établissements concernés, **les dossiers des candidats, la nature des travaux proposés aux candidats et l'adéquation des prestations évaluées ainsi que les notes attribuées**. Ces documents, conservés par l'établissement, seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée, jusqu'à la fin de la session suivante.

Pour chacune des épreuves ponctuelles, les chefs de centre veilleront à ce que les professeurs n'interrogent pas leurs élèves.

Condition de recevabilité des dossiers – voir circulaire nationale pour plus de précisions

Dépôt des dossiers pour les épreuves professionnelles E42 – E5 et E6 et EF2/ EF3 :

Compte tenu de la période de d'état d'urgence sanitaire, en application de l'article 4 alinéa 5 du décret 202-786 du 19 juin 2021, la durée de stage requise pour se présenter à l'examen ne pourra être inférieure à **quatre semaines** sur l'ensemble du cycle de formation.

Chaque candidat devra se présenter avec un exemplaire de son dossier lors de chacun de ses oraux (épreuves de langues et professionnelles).

Un exemplaire du dossier reste à la disposition des commissions d'interrogation dans les établissements de passage d'examen.

Remarques spécifiques pour les épreuves EF2 – Approfondissement local

Les candidats qui seraient inscrits à l'épreuve **EF2, doivent déposer leur dossier en centre d'examen le vendredi 6 mai 2022 – dernier délai**. L'absence de ce dossier rend impossible la conduite de l'entretien et le candidat se verra en conséquence attribuer la note de 0.

Remarques spécifiques pour les épreuves EF2 – Approfondissement local

L'épreuve EF3, se déroule à la suite de l'épreuve E6.

La fiche d'engagement étudiant est annexée au support du dossier support de l'épreuve E6.

En cas d'absence de la fiche d'engagement étudiant, l'épreuve ne peut pas se dérouler

Remarques spécifiques pour les épreuves U42 et U5 – Pratiques comptables fiscales et sociales / Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière

Lorsque cette épreuve est évaluée sous la forme ponctuelle, elle se déroule sur poste informatique et prend appui sur un dossier comprenant :

- Le passeport professionnel du candidat (*règle de présentation en annexe III de la circulaire nationale*)
- Trois fiches de situation relevées dans le contenu de l'épreuve (*voire modèle de présentation des trois fiches de présentation en annexes V.1 et VI.1 de la circulaire nationale*)
- Attestation de stage (*modèle obligatoire a utilisé en annexe X de la circulaire nationale*)

Attention – Un contrôle de conformité du dossier sera effectué avant l'interrogation au sein du centre épreuve désigné.

Si non-conformité, **la mention NV sera attribuée (non valide)** à l'épreuve. Le candidat même présent ne pourra pas être interrogé.

Le dossier devra ensuite être mis à la disposition du jury de délibération.

La non-conformité du dossier est prononcée si :

- absence du dépôt de dossier
- **dépôt du dossier au-delà de la date fixée du Vendredi 13 mai 2022 – dernier délai dans le centre épreuve désigné.**

Les candidats concernés par la passation sous forme ponctuelle devront se munir des ressources (matérielles, logicielles et base de données) et documents nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il leur appartient de prendre contact avec l'établissement pour vérification et mise en œuvre de solutions adaptées si besoin.

Remarques spécifiques pour l'épreuve U6 – Parcours de professionnalisation

L'épreuve se déroule sous la forme d'une épreuve orale et prend appui sur un dossier comprenant :

- Le passeport professionnel du candidat
- Un écrit produit par le candidat – max 12 pages
- Attestations de stages ou certificat de travail

Attention – Un contrôle de conformité du dossier sera effectué avant l'interrogation au sein du centre épreuve désigné.

La non-conformité du dossier est prononcée si :

- absence du dépôt de dossier
- **dépôt du dossier au-delà de la date fixée du Vendredi 13 mai 2022 – dernier délai dans le centre épreuve désigné**
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation d'examen
- documents du dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées

Si non-conformité, **la mention NV sera attribuée (non valide)** à l'épreuve. Le candidat même présent ne pourra pas être interrogé.
Le dossier devra ensuite être mis à la disposition du jury de délibération.

Les professeurs désignés, chargés d'opérer un contrôle rigoureux des dossiers et particulièrement sur les attestations de stage et leur validité devront veiller à remettre les dossiers non conformes à la Division d'examen et concours du site CEPEROU afin de signifier aux candidats la non-conformité des dossiers.

- ✓ **E42 / E5 / E6** : La 1ère vérification de conformité des dossiers se fera **le jeudi 19 mai 2022 au LGT Félix Eboué et au LGT G. MONNERVILLE à 8h00.**
- ✓ **E42 / E5 / E6** : La seconde vérification de la conformité des dossiers se fera **le vendredi 20 mai 2022 au LGT Félix Eboué et au LGT G. MONNERVILLE à 14h00.**

Les candidats concernés par la passation sous forme ponctuelle devront se munir des documents nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

Les enseignants désignés pour le contrôle de conformité sont :

Enseignants désignés	Date du contrôle de conformité	Centre de vérification
E42 et E5 : MME VIGUIE Monique + M. DESRUMAUX Bruno	Du Jeudi 19 mai 2022 au Vendredi 20 mai 2022 à partir de 8h00	LGT Félix EBOUE
E6- MME MORELLO Nadine + M.GIRAUD Thibaud		
E6 – MME PHEJAR Marie- George + MME AUBERT Nolwenn		LGT G. MONNERVILLE

- **ÉPREUVES ÉCRITES PONCTUELLES**

Les épreuves écrites ponctuelles auront lieu **du Lundi 16 mai 2021 au Mercredi 18 mai 2022** dans les centres épreuves désignés.

Dès la fin de chacune des épreuves écrites, le secrétariat d'examens des centres épreuves procédera au scan des copies pour mise à disposition sur **SANTORIN**.

La correction des épreuves écrites aura lieu **du Mardi 7 juin au Vendredi 17 juin 2022**.

Toutes les notes des épreuves écrites doivent être saisies sur LOTANET au plus tard le Lundi 20 juin 2022.

Le jury de délibération finale se prononcera le Mercredi 29 juin 2022 à 09h00.

- **INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES**

Le chef de centre doit veiller à ce que :

- Soit mis à disposition une salle de préparation indépendante des salles d'interrogation, avec un surveillant responsable des supports de base pour l'épreuve ;
- Soit procédé à l'appel des candidats en salle de préparation, vérifié leur identité et les faire émarger. **Porter la mention AB pour tout candidat absent.**
- Soit équipé le centre d'examen de postes informatiques et casques audio mis à la disposition des candidats afin de prendre connaissance des documents numériques, vidéo ou audio ;
- Soit assuré le bon fonctionnement du matériel et prévu la présence d'une personne ressource pour une assistance technique.



POUR INFORMATION

Les Responsables de commissions nommés par le recteur sont chargés :

- De piloter les réunions d'harmonisation pour la notation des candidats, avant et après la correction des épreuves écrites
- D'établir les comptes rendus du déroulement de la session d'examen

- **RESULTATS**

La liste officielle des candidats admis sera transmise dans les établissements-centre et au Rectorat à la Division des examens et concours de Guyane et disponible via Cyclades et listes d'affichage **dès le Mercredi 29 juin 2022.**

- **FIN DE SESSION**

Fin de saisie des notes CCF au Vendredi 03 Juin 2022 – 12h00 dernier délai
Toutes les notes doivent être saisies sur LOTANET au plus tard :
- le Lundi 20 juin 2022 – 12h00 dernier délai pour les épreuves écrites
- le mercredi 8 juin 2022 – 12h00 pour les épreuves orales et pratiques

L'académie de la Guyane édite le procès-verbal définitif de l'examen, les relevés de notes et les diplômes de tous les candidats.

Pour le Recteur et par délégation,
Le chef de la Division des Examens & Concours,

Pour le Recteur d'Académie
et par autorisation
Jean-Marc BREGEON
Le Chef de la Division des Examens et Concours

Jean-Marc BREGEON

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES

***Attention copies dématérialisées – Modèle DNE SANTORIN**

Épreuves	Dates	Horaires
E1- Culture générale et expression	Mardi 17 mai 2022	10H00-14H00
E2- Mathématiques (2 heures)	Mardi 17 mai 2022	06H00-08H00
E3-Culture Economique, juridique et managériale (4 heures)	Lundi 16 mai 2022	08H00-12H00
E4- Traitement et contrôle des OP comptables, fiscales et sociales - Etude de cas (4h30 heures)	Mercredi 18 mai 2022	08H00-12H30

CALENDRIER DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES

Épreuves		Dates	Horaires
LVO –Anglais (20 min)		DU LUNDI 9 MAI 2022 AU MARDI 10 MAI 2022	A PARTIR DE 8H
EF1- Espagnol (20 min)		MERCREDI 11 MAI 2022	A PARTIR DE 8H
EF1- Portugais (20 min)		MERCREDI 11 MAI 2022	A PARTIR DE 8H
EF1- Créole (20 min)		MERCREDI 11 MAI 2022	A PARTIR DE 8H
EF2- Approfondissement local (20 min)		JEUDI 12 MAI 2022	A PARTIR DE 08H00 <i>*dépôt dossier le Vendredi 6 mai – dernier délai</i>
E6- Parcours de Professionnalisation (Scolaires + individuels) (30min) <i>Tous convoqués à 8h</i>		DU LUNDI 30 MAI 2022 AU MARDI 31 MAI 2022	A PARTIR DE 08H00
EF3 – Engagement étudiant		DU LUNDI 30 MAI 2022 AU MARDI 31 MAI 2022	A PARTIR DE 08H00
EN SIMULTANE	E4 -2 Pratiques Comptables fiscales et sociales (Individuels – 30 min) <i>*Tous convoqués à 8h</i>	DU JEUDI 2 JUIN 2022 AU VENDREDI 3 JUIN 2022	A PARTIR DE 08H00
	E5- Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière (Individuels – 30 min) <i>*Tous convoqués à 8h</i>	DU JEUDI 2 JUIN 2022 AU VENDREDI 3 JUIN 2022	A PARTIR DE 08H00

ORGANISATION DES EPREUVES ORALES DE LANGUES VIVANTES

CENTRES : Lycée Félix Eboué – Lycée Gaston Monnerville

DATES : du Lundi 09 mai 2022 au Mardi 10 mai 2022

ORGANISATION DES INTERROGATIONS DE LVO – E2 ANGLAIS

LGT F. EBOUE/ LGT G. MONNERVILLE

***Attention un temps de préparation de 20 min est à prévoir**

*Tous convoqués à 8h

*réunion d'harmonisation à 8h

Epreuves (20 min)	Nombre de candidats	Professeurs ressources	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
Centres épreuves - LGT Félix EBOUE : 49 (33 scolaires + 12 CFA + 4 individuels)					
LVO - Anglais	13		Du Lundi 9 mai au Mardi 10 mai 2022 à 08h00	M. LAFON Jean-Michel	LGT Monnerville
	12			M. THOMAS Kesha	LGT Monnerville
	12			MME ELPHEGE Julie	CFA/CCIG
	12			M. LACONTE Najet	LPO MELKIOR GARRE
Centres épreuves - LGT Gaston Monnerville : 15 scolaires					
LVO - Anglais	8		Du Lundi 9 mai au Mardi 10 mai 2022 à 08h00	M. CARTIER Sylvain	LGT F.EBOUE
	7			MME FONTAINE Audrey	LGT F.EBOUE

EF1 : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE : ESPAGNOL/PORTUGAIS/ CREOLE

Organisation des interrogations de l'épreuve EF1- Langue vivante étrangère facultative 1

**Tous convoqués à 8h*

Epreuves EF1 (20 min)	Nombre de candidats	Professeurs ressources	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
LGT Félix EBOUE : 8 cdts					
Espagnol	3		MERCREDI 11 MAI 2022 à 8h	MME CHILOT Joëlle	LGT Monnerville
Portugais	4		MERCREDI 11 MAI 2022 à 8h	Mme DESCHESNE Carole	LGT Monnerville
Créole	1		MERCREDI 11 MAI 2022 à 8h	M. COMPERE Anthony	LGT Monnerville
LGT Gaston MONNERVILLE : 8 cdts					
Espagnol	2		MERCREDI 11 MAI 2022 à 8h	M. FOULQUIE Pierre	LGT F. Eboué
Portugais	1		MERCREDI 11 MAI 2022 à 8h	MME SALASC Valérie	LGT F. Eboué
Créole	5		MERCREDI 11 MAI 2022 à 8h	MME DUCESSE Cindy	LPO B. JUMINER

EF2 : APPROFONDISSEMENT LOCAL

***Attention un temps de préparation de 20 min est à prévoir**

**Un temps doit être prévu pour les membres de la commission afin de lire le dossier et pour faire l'harmonisation après l'audition des candidats. *Tous convoqués à 8h*

SI DOSSIER NON FOURNI, pas d'épreuve et la note de 0 est attribuée.

Epreuves EF2 (20 min)	Nombre de candidats	DEPOT DOSSIER	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
LGT Félix EBOUE <i>*1 professeur chargé des enseignements prof et des enseignements processus P1 à P7 et 1 professionnel *convocation professeurs 8h00 pour harmonisation</i>					
EF2	10 indiv		JEUDI 12 MAI 2022 à 8h	MME EDOUARD Yanick + 1 PROFESSIONNEL	LGT F. Eboué

ORGANISATION DES EPREUVES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CENTRES : Lycée Félix Eboué et Gaston Monnerville

**Tous les candidats sont convoqués à 8h dans leur établissement de rattachement pour connaître leur jour et heure de passage.*

**2 professeurs chargés des enseignements prof et des enseignements processus P1 à P7 et 1 professionnel si possible*

Coordinateur : Madame Nadine MORELLO

E6- Parcours de professionnalisation

**2 professeurs chargés de l'enseignement P1 à P7 + 1 professionnel si possible*

Centre : LGT Félix Eboué : 32 candidats scolaires

**Réunion d'harmonisation à 8h*

Commission 01 *candidats scolaires	(30min)	Du Lundi 30 au mardi 31 mai 2022 à 8h
MME AUBERT Nolwenn (Monnerville)	20	
M. Bruno DESRUMAUX (Monnerville),		

Centre : LGT Félix Eboué : 15 candidats individuels

**Réunion d'harmonisation à 8h*

Commission 02 *candidats individuels	(30min)	Du Lundi 30 au mardi 31 mai 2022 à 8h
Marie-Georges PHEJAR (Monnerville),	15	
MME Nadine MORELLO (Eboué)		

Coordinateur : Madame HAMBLET-CIPPE Rosine

Centre : Lycée Gaston Monnerville : 15 candidats

*Réunion d'harmonisation à 8h

Commission 03	(30min)	Du Lundi 30 au mardi 31 mai 2022 à 8h
M.EDOUARD Yanick (Eboué) M. Thibaud GIRAUD (Eboué)	16 <i>dont 4 candidats sur l'épreuve Ef3 - Engagement Etudiant</i>	

E42 - Pratiques comptables et fiscales *2 professeurs chargés des enseignements prof et des enseignements
processus P1 à P4 + P7 et 1 professionnel si possible

E5 - Situation de contrôle de gestion et d'analyse financière *2 professeurs chargés des enseignements
pro et des enseignements processus P5, P6 + P7 et 1 professionnel si possible

*Tous les candidats sont convoqués à 8h dans leur établissement de rattachement afin de connaître leur jour et heure de passage.

! LES INDIVIDUELS PASSENT LES 2 EPREUVES E42 ET E5 EN MEME TEMPS.

Centre : LGT Félix Eboué : 32 candidats individuels

*Réunion d'harmonisation à 8h

Commission 01 *candidats individuels	(30min)	DU JEUDI 2 JUIN AU VENDREDI 3 JUIN 2022
MME VIGUIE Monique (Eboué) MME VIRGILE Anémone (Eboué) +		17 (E42) 16 (E5)
1 PROFESSIONNEL		

CORRECTIONS DEMATERIALISEE DES EPREUVES ECRITES

Du Mardi 7 juin 2022 au Vendredi 17 juin 2022 de 8h à 17h via « SANTORIN »

EPREUVES	NOM DES CORRECTEURS	ETABLISSEMENT
E1-1 Culture générale (Épreuve dématérialisée, pas de déplacement) <i>66 copies</i>	Mme LAUZEL Lisa MME SIFFERT-GAYDON Dominique	LGT G. Monnerville LGT F. Eboué
E2- Mathématiques (Épreuve dématérialisée, pas de déplacement) <i>17 copies</i>	M. LEON Philippe M. COLPIN Jean-Philippe	LGT F. Eboué LGT G. Monnerville
E3- Culture économique, juridique et managériales (Épreuve dématérialisée, pas de déplacement) <i>66 copies</i>	MME PHEJAR Marie-George + 1	LGT G. Monnerville LGT F. Eboué
E4- 1 Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales. (Épreuve dématérialisée, pas de déplacement) <i>68 copies</i>	M. DESRUMAUX Bruno MME VIGUIE Monique M. EDOUARD Yanick	LGT G. Monnerville LGT F. Eboué LGT F. Eboué

Délibération BTS COMMERCE INTERNATIONAL

<u>Liste des membres du jury à convoquer</u>			
Lieu	Nom /Prénom	Discipline	Affectation
Mercredi 29 Juin 2022 à 9heures (Guyane) Au Lycée Gaston Monnerville De Kourou (Visioconférence privilégiée)	Mr Donald FOLIWE	Président	IA-IPR ECO- GESTION
	M. Jean-Philippe COLPIN	Mathématiques	G. Monnerville
	Mme Irina ROCHE	Lettres	G. Monnerville
	Mme Nadine MORELLO	Économie gestion	F. Éboué
	Mme Monique VIGUIÉ	Économie gestion	F. Éboué
	Mme Marie-George PHEJAR	Économie gestion	G. Monnerville
	M. Thibaud GIRAUD	Économie gestion	F. Éboué

<u>Liste des membres du jury à convoquer</u>			
<u>Faisant suite aux épreuves orales de rattrapage</u> <i>(listing profs à convoqués fourni ultérieurement)</i>			
Lieu	Nom /Prénom	Discipline	Affectation
Mercredi 06 juillet 2022 à 9heures (Guyane) Au Lycée Gaston Monnerville De Kourou (Visioconférence privilégiée)	Mr Donald FOLIWE	Président	IA-IPR ECO- GESTION
	M. Jean-Philippe COLPIN	Mathématiques	G. Monnerville
	Mme Irina ROCHE	Lettres	G. Monnerville
	Mme Nadine MORELLO	Économie gestion	F. Éboué
	Mme Monique VIGUIÉ	Économie gestion	F. Éboué
	Mme Marie-George PHEJAR	Économie gestion	G. Monnerville
	M. Thibaud GIRAUD	Économie gestion	F. Éboué

Pour le Recteur d'Académie
et par autorisation
Le Chef de la Division des Examens et Concours

Jean-Marc BREGÉON